

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**Commune de BRIGNEMONT**

**Numéro SIRET : 21310090200013**

**POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE GRENADE**

**M14**

**COMPTE ADMINISTRATIF**

**voté par nature**

**BUDGET : Budget Communal M14**

**ANNEE 2019**

<b>Code INSEE</b> 31 090	<b>Commune de BRIGNEMONT</b> Budget Communal M14	<b>CA</b> 2019
-----------------------------	---	-------------------

<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>	<b>A</b>

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	396
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i> ) :	23
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	640,89	0,00
2	Produits des impositions directes / population	234,52	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement / population	879,02	0,00
4	Dépenses d'équipement brut / population	167,97	0,00
5	Encours de la dette / population	25,95	0,00
6	DGF / population	167,63	0,00
7	Dépenses de personnel / Dépenses réelles de fonctionnement (2)	23,99%	0,00%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital / recettes réelles de fonct. (2)	74,15	0,00
9	Dépenses d'équipement brut / Recettes réelles de fonctionnement (2)	19,11%	0,00%
10	Encours de la dette / Recettes réelles de fonctionnement (2)	2,95%	0,00%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus. Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

Commune de BRIGNEMONT - 31 - Budget Communal M14	CA	2019
--	----	------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

**POUR MEMOIRE(1)**

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
  - sans les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
  - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## VUE D'ENSEMBLE

A1

## EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 253 790,85	G 348 091.37
	Section d'investissement	B 70 840.47	H 56 533.01
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE 2018	Report en section de fonctionnement (002)	C (si déficit) 106 864.89	I (si excédent) 106 864.89
	Report en section d'investissement (001)	D (si déficit) 43 766.66	J (si excédent) 43 766.66
		=	=
TOTAL (réalisations + reports)		324 631.32 = A+B+C+D	555 255.93 = G+H+I+J
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2020 (1)	Section de fonctionnement	E 0.00	K 0.00
	Section d'investissement	F 31 688.00	L 0.00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2020	31 688.00 = E+F	0.00 = K+L
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	253 790.85 = A+C+E	454 956.26 = G+I+K
	Section d'investissement	102 528.47 = B+D+F	100 299.67 = H+J+L
	TOTAL CUMULE	356 319.32 = A+B+C+D+E+F	555 255.93 = G+H+I+J+K+L

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER**

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		E <b>0,00</b>	K <b>0,00</b>
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		F <b>31 688,00</b>	L <b>0,00</b>
20	Immobilisations incorporelles	11 800,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	19 888,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).  
 Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	100 100,00	65 065,49	0,00	0,00	35 034,51
012	Charges de personnel	68 610,00	60 882,95	0,00	0,00	7 727,05
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges gestion courante	158 210,00	125 029,56	0,00	0,00	33 180,44
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>326 920,00</b>	<b>250 978,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>75 942,00</b>
66	Charges financières	3 000,00	2 812,85	0,00	0,00	187,15
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues Fonct	0,00				
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>329 920,00</b>	<b>253 790,85</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>76 129,15</b>
023	Virement à la sect° d'investis. (2)	96 671,89				
042	Opérations d'ordre entre section (2)	0,00	0,00			0,00
043	Op. ordre intérieur de section (2)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>96 671,89</b>	<b>0,00</b>			<b>96 671,89</b>
<b>TOTAL</b>		<b>426 591,89</b>	<b>253 790,85</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>172 801,04</b>
<b>Pour information D002 Déficit de fonctionnement reporté de 2018</b>		(3) 0,00				

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	6 000,00	9 849,98	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services	3 980,00	9 319,26	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	170 032,00	169 876,00	0,00	0,00	156,00
74	Dotations et participations	93 615,00	95 637,71	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits gestion courante	46 100,00	54 836,02	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>319 727,00</b>	<b>339 518,97</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
76	Produits financiers	0,00	2,25	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	8 570,15	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amort et provisions (1)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>319 727,00</b>	<b>348 091,37</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
042	Opérations d'ordre entre section (2)	0,00	0,00			0,00
043	Op. ordre intérieur de section (2)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>319 727,00</b>	<b>348 091,37</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Pour information R002 Excédent de fonctionnement reporté de 2018</b>		(3) 106 864,89				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté)

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	18 000,00	0,00	11 800,00	6 200,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	98 469,89	21 188,34	19 888,00	57 393,55
22	Immos reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	69 500,00	45 327,59	0,00	24 172,41
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>185 969,89</b>	<b>66 515,93</b>	<b>31 688,00</b>	<b>87 765,96</b>
10	Dotations Fonds divers Réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts	6 952,00	4 324,54	0,00	2 627,46
18	Compte de liaison (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest	0,00			
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>6 952,00</b>	<b>4 324,54</b>	<b>0,00</b>	<b>2 627,46</b>
45..	<b>Total des opé. pour compte de tiers (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>192 921,89</b>	<b>70 840,47</b>	<b>31 688,00</b>	<b>90 393,42</b>
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>192 921,89</b>	<b>70 840,47</b>	<b>31 688,00</b>	<b>90 393,42</b>
<b>Pour information</b>		(3)			
<b>D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2018</b>		0,00			

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	6 266,78	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>0,00</b>	<b>6 266,78</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations Fonds divers Réserves (hors 1068)	5 800,00	4 792,89	0,00	1 007,11
1068	Dotations Fonds divers Réserves (7)	44 183,34	44 183,34	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 500,00	1 290,00	0,00	1 210,00
18	Compte de liaison (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions	0,00		0,00	
<b>Total des recettes financières</b>		<b>52 483,34</b>	<b>50 266,23</b>	<b>0,00</b>	<b>2 217,11</b>
45..	<b>Total des opé. pour compte de tiers (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>52 483,34</b>	<b>56 533,01</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
021	Virement de la section de fonct. (1)	96 671,89			
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>96 671,89</b>	<b>0,00</b>		<b>96 671,89</b>
<b>TOTAL</b>		<b>149 155,23</b>	<b>56 533,01</b>	<b>0,00</b>	<b>92 622,22</b>
<b>Pour information</b>		(3)			
<b>R001 Solde d'exécution positif reporté de 2018</b>		43 766,66			

<b>Commune de BRIGNEMONT - 31 - Budget Communal M14</b>	<b>CA</b>	<b>2019</b>
---	-----------	-------------

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

(1) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

## 1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	65 065,49		65 065,49
012	Charges de personnel	60 882,95		60 882,95
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges gestion courante	125 029,56		125 029,56
66	Charges financières	2 812,85	0,00	2 812,85
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
<b>Dépenses de fonctionnement - Total</b>		<b>253 790,85</b>	<b>0,00</b>	<b>253 790,85</b>
<b>Pour information</b>				<b>0,00</b>
<b>D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2018</b>				<b>0,00</b>

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	4 324,54	0,00	4 324,54
18	Compte de liaison	(8) 0,00		0,00
19	<i>Differences sur réalisations d'immobilisations</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	21 188,34	0,00	21 188,34
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	45 327,59	0,00	45 327,59
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
<b>Dépenses d'investissement - Total</b>		<b>70 840,47</b>	<b>0,00</b>	<b>70 840,47</b>
<b>Pour information</b>				<b>0,00</b>
<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de 2018</b>				<b>0,00</b>

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ;

(2) Voir liste des opérations d'ordre ;

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants ;

(5) Si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires ;

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement » ;

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9) ;

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

## 2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	9 849,98		9 849,98
70	Produits des services	9 319,26		9 319,26
73	Impôts et taxes	169 876,00		169 876,00
74	Dotations et participations	95 637,71		95 637,71
75	Autres produits gestion courante	54 836,02		54 836,02
76	Produits financiers	2,25	0,00	2,25
77	Produits Exceptionnels	8 570,15	0,00	8 570,15
78	Reprises sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
<b>Recettes de fonctionnement - Total</b>		<b>348 091,37</b>	<b>0,00</b>	<b>348 091,37</b>
<b>Pour information</b>				
<b>R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2018</b>				<b>106 864,89</b>

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	4 792,89	0,00	4 792,89
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	44 183,34		44 183,34
13	Subventions d'investissement	6 266,78	0,00	6 266,78
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	1 290,00	0,00	1 290,00
18	Compte de liaison	(8) 0,00		0,00
19	<i>Plus-Values de cession</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>		0,00	0,00
45..	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
<b>Recettes d'investissement - Total</b>		<b>56 533,01</b>	<b>0,00</b>	<b>56 533,01</b>
<b>Pour information</b>				
<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de 2018</b>				<b>43 766,66</b>

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>100 100,00</b>	<b>65 065,49</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>35 034,51</b>
6042	Achat presta° service sauf terra	4 000,00	4 268,57	0,00	0,00	0,00
60611	Eau & assainissement	3 000,00	2 624,00	0,00	0,00	376,00
60612	Energie-électricité	18 000,00	15 730,27	0,00	0,00	2 269,73
60622	Carburants	1 000,00	803,67	0,00	0,00	196,33
60624	Produits de traitement	500,00	246,35	0,00	0,00	253,65
60631	Fournitures d'entretien	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
60632	F. de petit équipement	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
60633	F. de voirie	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
60636	Vêtements de travail	500,00	196,31	0,00	0,00	303,69
6064	Fournitures administratives	500,00	508,88	0,00	0,00	0,00
6067	Fournitures scolaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières & fournitures	15 000,00	5 624,39	0,00	0,00	9 375,61
611	Contrats prestations services	150,00	80,00	0,00	0,00	70,00
61522	Entretien de bâtiments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Bâtiments publics	20 000,00	7 482,47	0,00	0,00	12 517,53
615228	Autres bâtiments	5 000,00	6 583,00	0,00	0,00	0,00
61523	Entretien de voies et reseaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615231	Voirie	5 500,00	396,00	0,00	0,00	5 104,00
61551	Entretien matériel roulant	3 000,00	360,28	0,00	0,00	2 639,72
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 000,00	180,55	0,00	0,00	819,45
6156	Maintenance	3 200,00	2 870,72	0,00	0,00	329,28
6161	Assurance multirisque	6 200,00	5 690,98	0,00	0,00	509,02
6168	Autres assurances	1 000,00	710,99	0,00	0,00	289,01
6182	Doc. générale et Technique	500,00	488,30	0,00	0,00	11,70
6225	Indemn. comptable,régisseur	400,00	354,48	0,00	0,00	45,52
6226	Honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6228	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	3 500,00	3 872,71	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6256	Missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	250,00	232,32	0,00	0,00	17,68
6262	Frais de télécommunication	2 200,00	1 738,21	0,00	0,00	461,79
6281	Concours divers (cotisations)	500,00	322,04	0,00	0,00	177,96
63512	Taxes foncières	3 700,00	3 700,00	0,00	0,00	0,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel</b>	<b>68 610,00</b>	<b>60 882,95</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>7 727,05</b>
6332	Cotisations au FNAL	60,00	37,87	0,00	0,00	22,13
6336	Cotisation CNG,CG de la FPT	1 000,00	518,26	0,00	0,00	481,74
6338	Autres impôts & taxes	150,00	113,46	0,00	0,00	36,54
6411	Personnel titulaire	35 000,00	28 552,12	0,00	0,00	6 447,88
6413	Personnel non titulaire	10 000,00	11 809,81	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6451	Cotisations à l'URSSAF	8 000,00	7 184,23	0,00	0,00	815,77
6453	Cotisations caisses retraite	10 000,00	8 914,06	0,00	0,00	1 085,94
6454	Cotisations ASSEDIC	500,00	431,03	0,00	0,00	68,97
6455	Cotisations Assurances Personnel	3 000,00	2 436,11	0,00	0,00	563,89
6456	Cotisations FNC suppl.fam.	200,00	501,00	0,00	0,00	0,00
6458	Cotisations autres organismes	200,00	109,00	0,00	0,00	91,00
6475	Médecine du travail	500,00	276,00	0,00	0,00	224,00
6488	Autres charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>65</b>	<b>Autres charges gestion courante</b>	<b>158 210,00</b>	<b>125 029,56</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>33 180,44</b>
6531	Indemnités élus	15 000,00	14 033,07	0,00	0,00	966,93
6533	Cotisations retraite élus	600,00	589,44	0,00	0,00	10,56
6535	Formation élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6542	Créances éteintes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6553	Service d'incendie	4 460,00	4 459,25	0,00	0,00	0,75
65548	Autres contributions	550,00	522,05	0,00	0,00	27,95
6558	Autres dépenses obligatoires	130 000,00	101 075,35	0,00	0,00	28 924,65
6574	Subv. fonct. person. droit privé	7 000,00	4 350,00	0,00	0,00	2 650,00
65888	arrondi	100,00	0,40	0,00	0,00	99,60
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)</b>		<b>326 920,00</b>	<b>250 978,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>75 942,00</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières (b)</b>	<b>3 000,00</b>	<b>2 812,85</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>187,15</b>
6611	Intérêts des emprunts,dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	3 000,00	2 812,85	0,00	0,00	187,15
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
673	Titres annulés (exerc.antér.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
678	Autres charges exception.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>68</b>	<b>Dotations aux provisions (d)(3)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues Fonct (e)</b>	<b>0,00</b>				
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e</b>		<b>329 920,00</b>	<b>253 790,85</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>76 129,15</b>
<b>023</b>	<b>Virement à la sect° d'investis.</b>	<b>96 671,89</b>	<b>0,00</b>			
<b>042</b>	<b>Opérations d'ordre entre section (4)(5)(6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
675	Valeur comptable immob. cédées	0,00	0,00			0,00
676	Dif. sur réal. trans. en invest.	0,00	0,00			0,00
6811	Dot.amort.immos incorp.& corp	0,00	0,00			0,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>96 671,89</b>	<b>0,00</b>			<b>96 671,89</b>
<b>043</b>	<b>Op. ordre intérieur de section (7)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

Commune de BRIGNEMONT - 31 - Budget Communal M14	CA	2019
--	----	------

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>	<b>96 671,89</b>	<b>0,00</b>			<b>96 671,89</b>
	<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>	<b>426 591,89</b>	<b>253 790,85</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>172 801,04</b>
	<b>Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2018</b>	<b>0,00</b>				

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2018	0,00
= Différence ICNE 2019 - ICNE 2018	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
<b>013</b>	<b>Atténuations de charges</b>	<b>6 000,00</b>	<b>9 849,98</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
6419	Remb. rémunérations de personnel	6 000,00	9 849,98	0,00	0,00	0,00
6459	Remb.sur charges de Sécu.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>70</b>	<b>Produits des services</b>	<b>3 980,00</b>	<b>9 319,26</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
70311	Concessions dans les cimetières	500,00	120,00	0,00	0,00	380,00
70323	Redev occup domaine public	680,00	688,62	0,00	0,00	0,00
70388	Autres redevances et recettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70611	Redevance ordures ménagères	800,00	928,64	0,00	0,00	0,00
7066	Redev. services à car. social	2 000,00	7 582,00	0,00	0,00	0,00
<b>73</b>	<b>Impôts et taxes</b>	<b>170 032,00</b>	<b>169 876,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>156,00</b>
73111	Taxes foncières et d'habitation	93 113,00	92 870,00	0,00	0,00	243,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilé	0,00	239,00	0,00	0,00	0,00
73211	Attribution de compensation	70 919,00	70 919,00	0,00	0,00	0,00
73223	FPIC Fonds national de péréquat°	6 000,00	5 848,00	0,00	0,00	152,00
<b>74</b>	<b>Dotations et participations</b>	<b>93 615,00</b>	<b>95 637,71</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
7411	Dotation forfaitaire	48 798,00	48 798,00	0,00	0,00	0,00
74121	Dot Solidarité rurale	17 583,00	17 583,00	0,00	0,00	0,00
74127	Dot nationale de péréquation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
742	Dotations aux élus locaux	3 030,00	3 030,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	306,00	306,52	0,00	0,00	0,00
7461	DGD	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7471	Subv.état	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres	0,00	73,93	0,00	0,00	0,00
7482	Compensat° perte taxe addit° mut	13 000,00	14 194,26	0,00	0,00	0,00
74832	Attrib fonds dép péréquation TP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74833	Etat-Compensat° CET (CVAE - CFE)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74834	Etat/compens.taxe fonc.	5 030,00	5 030,00	0,00	0,00	0,00
74835	Comp. exonération taxe d'hab.	5 868,00	5 868,00	0,00	0,00	0,00
7484	dotation de recensement	0,00	754,00	0,00	0,00	0,00
7488	Autres attribut° et participat°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>75</b>	<b>Autres produits gestion courante</b>	<b>46 100,00</b>	<b>54 836,02</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
752	Revenus des immeubles	46 000,00	54 834,10	0,00	0,00	0,00
758	Prod. divers de gest° courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7588	Arrondi PAS	100,00	1,92	0,00	0,00	98,08
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+73+74+75+013)</b>		<b>319 727,00</b>	<b>339 518,97</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>76</b>	<b>Produits financiers (b)</b>	<b>0,00</b>	<b>2,25</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
764	Revenus valeurs mob.placement	0,00	2,25	0,00	0,00	0,00
768	Autres produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>77</b>	<b>Produits exceptionnels (c)</b>	<b>0,00</b>	<b>8 570,15</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
773	Mandats annulés (exerc. antérieur)	0,00	8,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immob.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	8 562,15	0,00	0,00	0,00
<b>78</b>	<b>Reprise sur amort et provisions (d) (2)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d</b>		<b>319 727,00</b>	<b>348 091,37</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>042</b>	<b>Opérations d'ordre entre section (3)(4)(5)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
776	Dif. réal. reprise au resultat	0,00	0,00			0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
7761	Différences sur réalisations (-)	0,00	0,00			0,00
043	Op. ordre intérieur de section (6)	0,00	0,00			0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>319 727,00</b>	<b>348 091,37</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Pour information</b>						
<b>R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2018</b>		<b>106 864,89</b>				

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2018	0,00
= Différence ICNE 2019 - ICNE 2018	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0.00	0,00	0,00	0.00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	18 000.00	0,00	11 800,00	6 200.00
202	Frais doc. urbanisme, numérisat°	18 000.00	0,00	11 800,00	6 200.00
2031	Frais d'études	0.00	0,00	0,00	0.00
2051	Concessions, droits similaires	0.00	0,00	0,00	0.00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0.00	0,00	0,00	0.00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	98 469.89	21 188,34	19 888,00	57 393.55
2111	Terrains nus	0.00	0,00	0,00	0.00
2116	Cimetières	0.00	0,00	0,00	0.00
21311	Hôtel de ville	0.00	0,00	0,00	0.00
21312	Bâtiments scolaires	0.00	0,00	0,00	0.00
21316	Equipements de cimetière	0.00	0,00	0,00	0.00
21318	Autres bâtiments publics	88 469.89	20 000,34	15 000,00	53 469.55
2132	Immeubles de rapport	0.00	0,00	0,00	0.00
2151	Réseaux de voirie	0.00	0,00	0,00	0.00
2152	Installations de voirie	0.00	0,00	0,00	0.00
21578	Autre matériel et outillage	0.00	349,00	3 288,00	0.00
2158	Autres matériels & outillage	0.00	0,00	0,00	0.00
2168	Autres collections et oeuvres	0.00	0,00	0,00	0.00
2182	Matériel de transport	0.00	0,00	0,00	0.00
2183	Matériel de bureau et info.	0.00	839,00	1 600,00	0.00
2184	Mobilier	0.00	0,00	0,00	0.00
2188	Autres immo corporelles	10 000.00	0,00	0,00	10 000.00
22	Immos reçues en affectation (sauf opérations)	0.00	0,00	0,00	0.00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	69 500.00	45 327,59	0,00	24 172.41
2312	Aménagements de terrains	49 500.00	45 327,59	0,00	4 172.41
2313	Immos en cours-constructions	20 000.00	0,00	0,00	20 000.00
2315	Immos en cours-inst.techn.	0.00	0,00	0,00	0.00
238	Avance / cde immo. corporelle	0.00	0,00	0,00	0.00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>185 969.89</b>	<b>66 515,93</b>	<b>31 688,00</b>	<b>87 765.96</b>
10	Dotations Fonds divers Réserves	0.00	0,00	0,00	0.00
13	Subventions d'investissement	0.00	0,00	0,00	0.00
16	Remboursement d'emprunts	6 952.00	4 324,54	0,00	2 627.46
1641	Emprunts en euros	3 000.00	2 859,54	0,00	140.46
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 500.00	0,00	0,00	2 500.00
16873	Dettes envers départements	1 452.00	1 465,00	0,00	0.00
18	Compte de liaison	0.00	0,00	0,00	0.00
26	Participations et créances ratta	0.00	0,00	0,00	0.00
27	Autres immos financières	0.00	0,00	0,00	0.00
020	Dépenses imprévues Invest	0.00			
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>6 952.00</b>	<b>4 324,54</b>	<b>0,00</b>	<b>2 627.46</b>
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0.00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0.00</b>
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>		<b>192 921.89</b>	<b>70 840,47</b>	<b>31 688,00</b>	<b>90 393.42</b>
040	Opérations d'ordre entre section (4)	0.00	0,00		0.00
<b>Charges transférées (6)</b>		<b>0.00</b>	<b>0,00</b>		<b>0.00</b>
192	plus/moins value cession d'immo	0.00	0,00		0.00
2313	Immos en cours-constructions	0.00	0,00		0.00
041	Opérations patrimoniales (7)	0.00	0,00		0.00
2158	Autres matériels & outillage	0.00	0,00		0.00
2313	Immos en cours-constructions	0.00	0,00		0.00

Commune de BRIGNEMONT - 31 - Budget Communal M14	CA	2019
--	----	------

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>	<b>0.00</b>	<b>0,00</b>		<b>0.00</b>
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b> (= Total des opérations réelles et d'ordre)	<b>192 921.89</b>	<b>70 840,47</b>	<b>31 688,00</b>	<b>90 393.42</b>
	<b>Pour information</b> <b>D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2018</b>	<b>0,00</b>			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, *DI 040=RF 042*.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041= RI 041*.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	6 266,78	0,00	0,00
1321	Etat & établ.nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00
1322	Régions	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Départements	0,00	6 266,78	0,00	0,00
1332	Amendes de police	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	0,00
16873	Autres dettes - département	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais études, rech. dév.,insert°	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Mat. de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avance / cde immo. corporelle	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	6 266,78	0,00	0,00
10	Dotations Fonds divers Réserves	49 983,34	48 976,23	0,00	1 007,11
10222	FCTVA	4 800,00	4 792,74	0,00	7,26
10226	Taxe d'aménagement	1 000,00	0,15	0,00	999,85
1068	Excédents de fonctionnement	44 183,34	44 183,34	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 500,00	1 290,00	0,00	1 210,00
18	Compte de liaison	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions	0,00		0,00	
Total des recettes financières		52 483,34	50 266,23	0,00	2 217,11
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		52 483,34	56 533,01	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonct.	96 671,89			
040	Opérations d'ordre entre section (3)(4)	0,00	0,00		0,00
192	plus/moins value cession d'immo	0,00	0,00		0,00
21571	Matériel roulant	0,00	0,00		0,00
21578	Autre matériel et outillage	0,00	0,00		0,00
2802	Frais documents d'urbanisme	0,00	0,00		0,00
28031	Amortis. frais d'études	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		96 671,89	0,00		96 671,89
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
238	Avance / cde immo. corporelle	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		96 671,89	0,00		96 671,89
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		149 155,23	56 533,01	0,00	92 622,22
Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté de 2018		43 766,66			

Commune de BRIGNEMONT - 31 - Budget Communal M14	CA	2019
<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>	
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DF 042*.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° ... LIBELLE : ...

POUR VOTE (Chapitre)

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
	<b>DEPENSES</b>	0,00	A 0,00	0,00	0,00	B 0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	D-B

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

## IV - ANNEXES

## IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

## A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>					70 000,00									
1641 Emprunts en francs (total)					70 000,00									
T1JXYB017PR	Crédit Agricole Toulouse 31				20 000,00	F		4,65	4,65		A		O	A-1
T1LZ21014PR	Crédit Agricole Toulouse 31				50 000,00	F		5,3	5,3		A	C	O	A-1
<b>168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)</b>					21 794,60									
16873 Dettes envers Départements (total)					21 794,60									
001	Département de la Haute-Garonne				15 823,00	F		0	0		A		O	A-1
002	Département de la Haute-Garonne				5 971,60	F		0	0		A		O	A-1
<b>Total général</b>					91 794,60									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

## IV - ANNEXES

## IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

## A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 31/12/2019											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/2019	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt au 31/12/2019 (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
<b>164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)</b>				52 045,82					2 859,53	2 812,86	0,00	
1641 Emprunts en francs (total)				52 045,82					2 859,53	2 812,86	0,00	
T1JXYB017PR	N			14 081,77	11,00	F		4,65	862,65	694,92	0,00	
T1LZ21014PR	N			37 964,05	12,00	F		5,3	1 996,88	2 117,94	0,00	
<b>168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)</b>				2 262,60					1 452,00	0,00	0,00	0,00
16873 Dettes envers Départements (total)				2 262,60					1 452,00	0,00	0,00	0,00
001	N			1 067,00	-1,00	F		0	1 054,00	0,00	0,00	0,00
002	N			1 195,60	1,00			0	398,00	0,00	0,00	
<b>Total général</b>				54 308,42					4 311,53	2 812,86	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

## IV - ANNEXES

## IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (Hors A1)

## A2.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2019 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/ 2019 (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
<b>Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap), ou encadré (tunnel) A</b>														
<b>TOTAL A</b>		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
<b>Barrière simple B</b>														
<b>Option d'échange C</b>														
<b>Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé D</b>														
<b>Multiplicateur jusqu'à 5 E</b>														
<b>Autres types de structures F</b>														
<b>TOTAL GENERAL</b>		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou, le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES</b>	<b>A2.9</b>

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>	<b>A3</b>

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
<b>Biens de faible valeur</b> Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :			
<b>Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)</b>	<b>Catégories de biens amortis</b>	<b>Durée (en années)</b>	

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS</b>	<b>A4</b>

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
<b>TOTAL</b>						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges et contentieux au titre du procès.....; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement...)

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES</b>	<b>A6.1</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2018)	Réalisations
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B</b>		<b>4 452.00</b>	<b>4 324.54</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>4 452.00</b>	<b>4 324.54</b>
1641	Emprunts en euros	3 000.00	2 859.54
1687	Autres dettes	1 452.00	1 465.00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0.00	0.00
020	Dépenses imprévues Invest	0.00	0.00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12/2019	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (2018)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>4 324,54</b>	<b>31 688,00</b>	<b>0,00</b>	<b>36 012,54</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN  
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES

A6.2

## RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2018)	Réalisations
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>102 471.89</b>	<b>III 4 792.89</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>5 800.00</b>	<b>4 792.89</b>
10222	Dotations Fonds divers Réserves	4 800.00	4 792.74
10226	Dotations Fonds divers Réserves	1 000.00	0.15
<b>Ressources propres internes de l'année (b)(6)</b>		<b>96 671.89</b>	<b>0.00</b>
2802	Amortissement des immobilisations	0.00	0.00
28031	Amortissement des immobilisations	0.00	0.00
024	Produits des cessions	0.00	0.00
021	Virement de la section de fonct.	96 671.89	0.00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12/2019	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>4 792.89</b>	<b>0.00</b>	<b>43 766.66</b>	<b>44 183,34</b>	<b>92 742,89</b>

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 36 012,54
Ressources propres disponibles	IV 92 742,89
<b>Solde</b>	<b>V = IV - II (3) + 56 730.35</b>

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

Commune de BRIGNEMONT - 31 - Budget Communal M14	CA	2019
--	----	------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2019</b>	<b>C1.1</b>

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		0	1	1	1	0	1
Secrétaire de Mairie	A	0	1	1	1	0	1
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		2	0	2	2	0	2
Agent Technique Principal	C	2	0	2	2	0	2
<b>TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)</b>		2	1	3	3	0	3

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

<b>Commune de BRIGNEMONT - 31 - Budget Communal M14</b>	<b>CA</b>	<b>2019</b>
---	-----------	-------------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2019</b>	<b>C1.1</b>

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
<b>TOTAL GENERAL</b>						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.  
 TECH : Technique.  
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).  
 S : Social.  
 MS : Médico-social.  
 MT : Médico-technique.  
 SP : Sportif.  
 CULT : Culturel  
 ANIM : Animation.  
 PM : Police.  
 OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.  
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.  
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...)  
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.  
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.  
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.  
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.  
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.  
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.  
 3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.  
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.  
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels  
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.  
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.  
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

## IV - ANNEXES

IV

## DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

D1

Libellés	Bases notifiées	Variation des bases / 2018 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / 2018 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / 2018 (%)
Taxe d'habitation	351 800,00		9,620	0,000	33 843,00	0,000
Taxe foncière sur les propriétés bâties	236 200,00		9,450	0,000	22 321,00	0,000
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	46 500,00		79,460	0,000	36 949,00	0,000
Cotisation foncière des entreprises		0,000		0,000		0,000
<b>TOTAL</b>	<b>634 500,00</b>	<b>0,000</b>			<b>93 113,00</b>	<b>0,000</b>

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D2</b>

Présenté par le Maire,  
A BRIGNEMONT, le 18/02/2020  
Le Maire,

Nombre de membres en exercice : 10

Nombre de membres présents :

Nombre de suffrages exprimés :

VOTES : Pour :

Contre :

Abstention :

Délibéré par le CONSEIL MUNICIPAL, réuni en session ordinaire.

A BRIGNEMONT, le 18/02/2020

Date de convocation : 11/02/2020

Les membres du CONSEIL MUNICIPAL,

BOUSSAROT Jérôme	
CARLESSO Serge	
CHAUBET Bernard	
LACOURT André	
MOULET Jean-Louis	
MOUREAU Marie-Claude	
SAURIN Jacques	
SIMORRE Silvana	
TIAR Denis	
VIVIAN Sonia	

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le ....., et de la publication le .....

A BRIGNEMONT, le 18/02/2020

## SOMMAIRE

### I - Informations générales

p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières

p.3 B - Modalités de vote du budget

### II - Présentation générale du budget

p.4 A1 - Vue d'ensemble - Execution du budget et détail des restes à réaliser

p.6 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres

p.7 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.9 B1 - Balance générale du budget - Dépenses

p.10 B2 - Balance générale du budget - Recettes

### III - Vote du budget

p.11 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses

p.14 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes

p.16 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

p.18 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

p.20 B3 - Détail des chapitres d'opération d'équipement

### IV – ANNEXES

Jointes

Sans Objet

#### A - Eléments du bilan

	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		X
p.21	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	X	
p.23	A2.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	X	
	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours		X
	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
	A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement		X
	A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N		X
	A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		X
p.24	A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
p.25	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
p.26	A4 - Etat des provisions	X	
	A5 - Etalement des provisions		X
p.27	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.28	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonct.		X
	A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Invest.		X
	A7.4 - Détails pour certains services		X
	A8 - Etat des charges transférées		X
	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
	A10.1 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT)		X
	A10.2 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT)		X
	A10.3 - Opérations liées aux cessions		X
	A10.4 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme)		X
	A10.5 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme)		X
	A11 - Etat des travaux en régie		X
	A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale		X

#### B - Engagements hors bilan

	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement		X
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement		X
	B1.3 - Etat des contrats de credit-bail		X
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.6 - Etat des engagements reçus		X
	B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers		X
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X

#### C - Autres éléments d'informations

p.29	C1.1 - Etat du personnel	X	
	C1.2 - Actions de formation des élus		X
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X
	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement		X
	C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
	C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes		X
	C3.6 - Identification des flux croisés		X

#### D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures

p.31	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
p.32	D2 - Arrêté et signatures	X	

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. ( Ne pas produire d'état néant)